



COMPTE-RENDU

**DU PRÉSIDENT DU JURY AU PRÉSIDENT
DU CENTRE DE GESTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
ORGANISATEUR EN 2016
DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE
AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE
EN PARTENARIAT AVEC LES CENTRES DE GESTION DE LA
DORDOGNE (24), DE LA GIRONDE (33), DES LANDES (40)
ET DE LOT-ET-GARONNE (47)**

I – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL	page 3
II – LES ÉPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL	page 3
A) L'épreuve écrite	page 3
1. Description de l'épreuve écrite	page 3
1.1. Sur la forme	page 3
1.2. Sur le fond	page 4
2. Analyse des résultats.....	page 4
3. Données statistiques sur les candidats présents	page 5
3.1. Le nombre de candidats inscrits, présents et le taux d'absence	page 5
3.2. L'origine géographique des candidats présents.....	page 6
3.3. Le niveau d'études des candidats présents	page 6
3.4. La préparation à l'examen professionnel des candidats présents.....	page 7
3.5. La répartition Hommes/Femmes et la moyenne d'âge des candidats présents.....	page 7
3.6. Le nombre de présentation à l'examen professionnel	page 7
B) L'épreuve pratique	Page 8
1. Description de l'épreuve pratique	page 8
1.1. Sur la forme	page 8
1.2. Sur le fond	page 8
2. Analyse des résultats	page 9
III – LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS	page 11
1. L'origine géographique des candidats admis	page 12
2. Le niveau d'études des candidats admis	page 12
3. La préparation à l'examen professionnel des candidats inscrits	page 13
4. La répartition Hommes/Femmes et la moyenne d'âge des candidats admis	page 13
5. Le nombre de présentation à l'examen professionnel	page 13
IV – LES CHIFFRES "CLÉS" À RETENIR SUR LA SESSION 2016	page 14

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques a organisé en 2016 l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe en partenariat avec les centres de gestion de la Dordogne (24), de la Gironde (33), des Landes (40) et de Lot-et-Garonne (47). Une organisation Nord/Sud des spécialités a été retenue par l'ensemble des partenaires. Le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques s'est positionné pour organiser les spécialités suivantes :

- artisanat d'art,
- communication, spectacle,
- environnement, hygiène,
- logistique, sécurité,
- mécanique, électromécanique,
- restauration.

Il a confié l'organisation des autres spécialités aux différents partenaires à savoir :

- bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers,
- espaces naturels et espaces verts,
- conduite de véhicules.

Cet examen professionnel comporte deux épreuves :

- une épreuve écrite dans la spécialité (coefficient 2),
- une épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat au sein de la spécialité (coefficient 3).

La réglementation prévoit que :

- toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves (écrite ou pratique) entraîne l'élimination du candidat,
- Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants.

II. LES ÉPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

A. L'ÉPREUVE ÉCRITE

1. Description de l'épreuve

L'épreuve écrite s'est déroulée le **mardi 19 janvier 2016** au Parc des Expositions de PAU.

1.1. Sur la forme

Elle consiste en une "**épreuve écrite à caractère professionnel**, portant sur la **spécialité** choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en **trois à cinq questions** appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à **vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat** (durée : 1 H 30 ; coefficient 2)".

Le sujet est composé :

- de 3 à 5 questions appelant des réponses courtes (5 à 10 lignes) abordant notamment :
 - du " calcul appliqué ",
 - les règles de sécurité,
- de documents à exploiter : plans, nomenclature, pictogrammes, fiches techniques...
- de tableaux et/ou de graphiques à constituer ou à compléter.

Les questions posées aux candidats ont pour objectif :

- d'être transversales **à la spécialité** afin que tous les candidats de la spécialité (quelle que soit l'option choisie) soient en mesure de répondre aux questions,
- de permettre de vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat,
- de mobiliser les termes techniques qui doivent être maîtrisés par tous les candidats de la spécialité.

Les sujets proposés dans les différentes spécialités sont consultables sur le site www.cdg-64.fr.

1.2 Sur le fond

Cette épreuve ne comporte pas de programme réglementaire. Comme le précise l'intitulé réglementaire de l'épreuve, elle a pour finalité de "vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat" en rapport avec la spécialité choisie.

Le candidat doit :

- répondre à l'ensemble des questions posées,
- rédiger de manière simple dans un style correct et sans faute d'orthographe (pas de style télégraphique),
- rendre un questionnaire propre et soigné (éviter les ratures, les tableaux construits à main levée...),
- savoir gérer le temps de l'épreuve.

Le candidat est évalué sur :

- **ses connaissances et aptitudes techniques basées sur :**
 - la maîtrise des connaissances techniques dans sa spécialité,
 - la maîtrise des techniques de fonctionnement, des moyens et méthodes de travail liés à sa spécialité,
 - la connaissance des règles de calcul de base (surface, quantité, volume, pourcentage ...).
- **la méthode et le sens d'organisation**

La durée de l'épreuve, courte, suppose que le candidat adopte une bonne méthode et une bonne organisation pour avoir le temps d'exploiter tous les documents et de répondre à toutes les questions.

2. Analyse des résultats

Les correcteurs soulignent dans un premier temps l'importance pour le candidat de bien choisir la spécialité, ce choix impactant directement le contenu de l'épreuve écrite.

Sur l'ensemble des spécialités organisées, les correcteurs remarquent notamment que :

- **les règles de calcul de base** (unités de grandeur, surfaces...) sont quasiment acquises,
- **les règles de sécurité** sont bien **maîtrisées**,
- **les candidats ont eu une démarche valorisante** par des réponses soignées, un effort d'aller au bout du raisonnement et d'apporter un résultat.

Cependant, les correcteurs soulignent dans certaines spécialités :

- des connaissances techniques pas toujours acquises,
- un vocabulaire utilisé trop pauvre et pas toujours approprié,
- un manque de réflexion et d'analyse.

Les correcteurs apportent quelques précisions sur la spécialité "logistique, sécurité" :

- sur la partie "logistique" : les candidats doivent davantage préparer cette épreuve, voire se former sur les techniques de gestion de stock,
- sur la partie "sécurité" : les candidats manquent de connaissances sur l'application des procédures et sur les caractéristiques techniques des matériels.

Globalement, les correcteurs encouragent les candidats à poursuivre leurs efforts de formation qui ont porté leurs fruits sur cette session 2016.

Les correcteurs communiquent le bilan suivant :

Spécialités	Nombre de candidats présents	Notes éliminatoires	Note >5/20 et <10/20	Notes >= 10/20	Note la plus basse	Note la plus haute	MOYENNE
Artisanat d'art	1	0		1			11,13
Communication, spectacle	6	1	2	3	1,5	14,75	8,88
Environnement, hygiène	171	8	47	116	0,60	18,88	11,58
Logistique, sécurité	45	24	18	3	1,20	11,80	5,08
Mécanique, électromécanique	19	1	9	9	3,5	20	9,78
Restauration	51	6	19	26	1,50	18,40	10,14

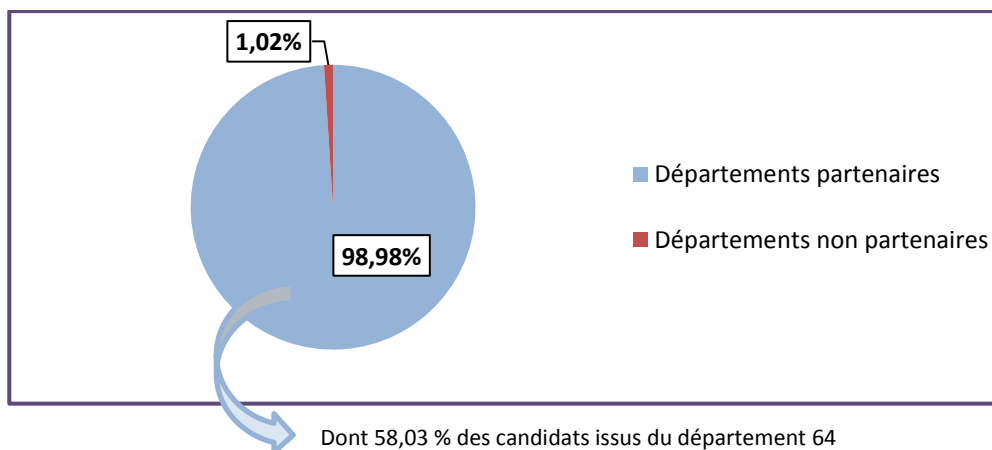
3. Données statistiques sur les candidats présents

Les statistiques présentées sont élaborées sur la base des éléments déclarés par les candidats au moment de leur inscription.

3.1 Le nombre de candidats inscrits, présents et le taux d'absence

SPÉCIALITÉS	CANDIDATS INSCRITS	CANDIDATS PRÉSENTS	TAUX D'ABSENCE
Artisanat d'art	1	1	0 %
Communication, spectacle	6	6	0 %
Environnement, hygiène	187	171	8,56 %
Logistique, sécurité	50	45	10 %
Mécanique, électromécanique	21	19	9,52 %
Restauration	53	51	3,77 %
TOTAL	318	293	7,86 %

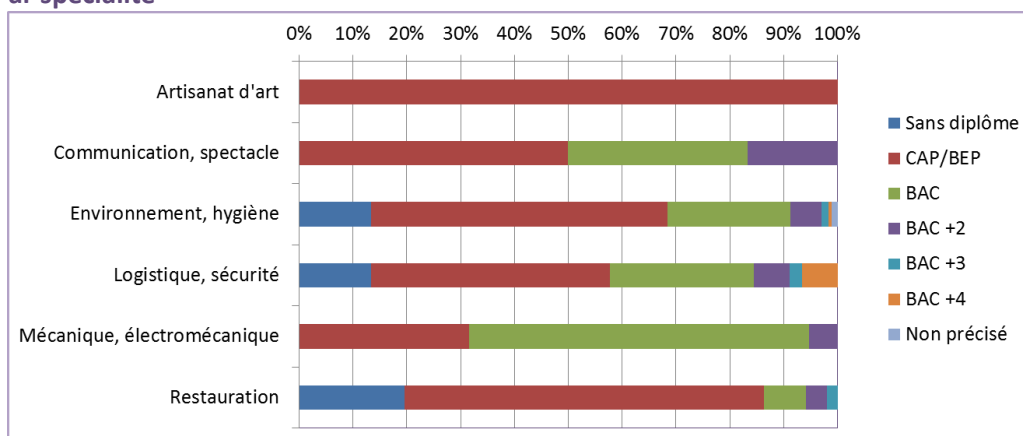
3.2 L'origine géographique des candidats présents



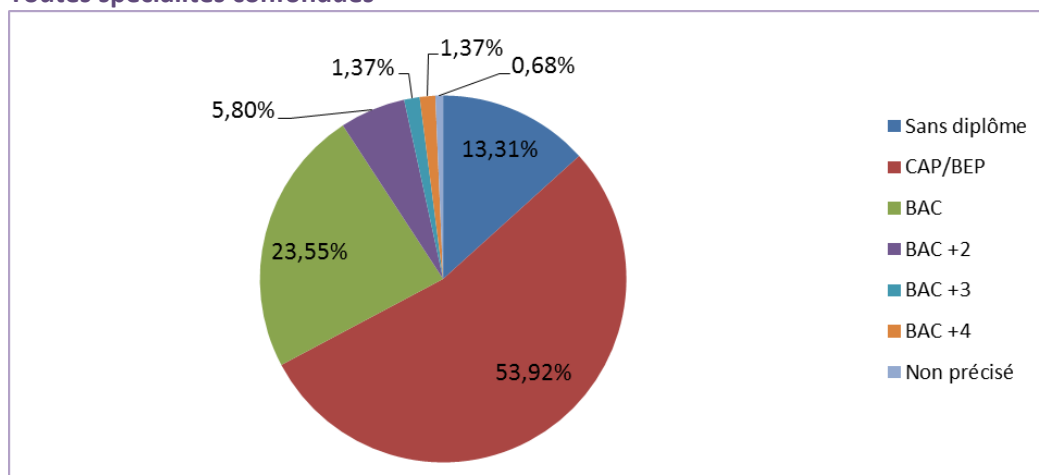
Dont 58,03 % des candidats issus du département 64

3.3 Le niveau d'études des candidats présents

Par spécialité



Toutes spécialités confondues

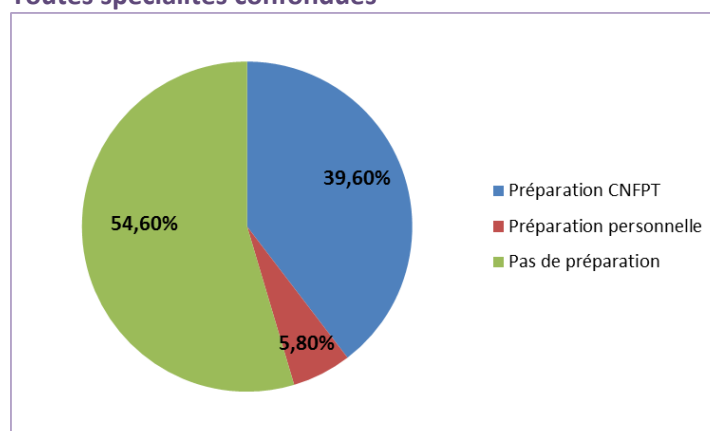


3.4 La préparation à l'examen professionnel des candidats présents

Par spécialité



Toutes spécialités confondues



3.5 Répartition Hommes/Femmes et moyenne d'âge des candidats présents

Homme	54,95%
Femme	45,05%
Moyenne d'âge	39 ans

3.6 Le nombre de présentation à l'examen professionnel

1 ^{ère} fois	87,71%
1 fois	10,58%
Au moins 2 fois	1,71%

B. L'ÉPREUVE PRATIQUE

Lors de la réunion du jury du mercredi 30 mars 2016, **40 candidats** ont été éliminés (note < 5/20 à l'épreuve écrite) par le jury.

253 candidats ont été convoqués pour présenter l'épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat au sein de la spécialité.

22 options ont été organisées sur **17 sites** notamment dans des lycées professionnels, des collectivités territoriales et des structures privées. Elles se sont déroulées de fin mai à début juillet 2016.

1. Description de l'épreuve pratique

Il s'agit d'une "**épreuve pratique dans l'option** choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre **d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions** qui lui seront confiées.

Elle comporte **une mise en situation** consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante.

Cet exercice est complété de **questions** sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité".

1.1. Sur la forme

La durée de l'épreuve pratique est fixée par le jury en fonction de l'option. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures. Elle est affectée d'un coefficient 3.

Il s'agit d'une épreuve **pratique, concrète et individuelle**. Elle doit prendre la forme d'une mise en situation professionnelle courante portant sur l'accomplissement de tâches en lien avec **l'option choisie par le candidat** au moment de son inscription à l'examen professionnel.

L'exercice pratique est complété par des **questions orales** portant sur :

- la **manière** dont le candidat réalise son épreuve (choix des matériels, des méthodes, des procédés...),
- les **règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité** (connaissances des règles, leur mise en place pour assurer la sécurité des personnes et des biens...).

Cette épreuve peut être menée de deux façons :

- soit le candidat réalise son épreuve puis les examinateurs posent les questions,
- soit le candidat réalise son épreuve et tout au long de celle-ci, les examinateurs posent les questions.

Il s'agit cependant d'une seule et même épreuve : **1 seule note est attribuée**.

1.2. Sur le fond

Le candidat doit :

- **comprendre les instructions** données par les examinateurs ;
- **maîtriser les techniques et instruments** (savoir préparer la tâche à exécuter, adopter un ordre logique dans le déroulement des opérations, choix et préparation du matériel...);
- **s'exprimer clairement** (vocabulaire professionnel) ;
- **savoir expliquer et restituer les tâches et choix** qu'il a effectués ;
- **connaître et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité** (vêtements de travail, de sécurité...);
- **respecter le temps de l'épreuve**.

Cette épreuve doit permettre aux examinateurs qualifiés d'évaluer la maîtrise des techniques et l'utilisation d'instruments et/ou matériels par le candidat, **son aptitude** à exercer les missions qui lui sont confiées lors de cette mise en situation professionnelle.

Quelques exemples d'épreuve pratique :

- *Option "couturier, tailleur"* : mise au point d'un devant de chemisier avec poche plaquée et patte capucin à partir d'un document technique : évaluation de la confection de l'objet, du choix du matériel, du respect des règles de sécurité,
- *Option "assistant maquettiste"* : réalisation d'un dépliant avec réalisation d'une maquette PDF haute définition et d'une impression numérique à l'aide de logiciels spécifiques,
- *Option "propreté urbaine, collecte des déchets"* : travail en déchetterie, collecte sur benne à ordures ménagères, nettoyage d'un site sur le domaine public, nettoyage d'un site à l'aide de moyens manuels,
- *Option "hygiène et entretien des locaux et espaces publics"* : méthode et produits à utiliser pour le nettoyage d'une salle, d'un bureau : connaissance des produits, des dosages, des méthodes de travail...
- *Option "magasinier"* : préparation, réception et contrôle d'une commande, colisage, palettisation et sécurité en entrepôt,
- *Option "surveillance, télésurveillance, gardiennage"* : atelier incendie, atelier ronde de sécurité, atelier télésurveillance,
- *Option "installation et maintenance des équipements électriques"* : rénovation avec gestion d'éclairage par modules radio,
- *Option "cuisinier"* : réalisation d'un plat et d'un dessert (fricassée de lapin forestière, jardinière de légumes et crème caramel),
- *Option "restauration collective : liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)"* : préparation d'une entrée et d'un dessert pour 8 personnes avec application des méthodes de liaison chaude et/ou froide.

2. Analyse des résultats

Les examinateurs qualifiés ont rencontré :

- en grande majorité, des candidats motivés et préparés à ce type d'épreuve (soit par le biais de formation, soit en se renseignant auprès de leur hiérarchie ou collègues),
- à contrario, quelques candidats réticents à réaliser l'épreuve pratique au motif qu'elle ne correspondait pas à leur missions quotidiennes.

À ce sujet, les examinateurs qualifiés et les membres du jury demandent aux candidats d'être vigilants sur le choix de l'option et de consulter, en l'absence de programme réglementaire, le répertoire des métiers du CNFPT ou le référentiel des options élaboré par certains centres de gestion.

Sur la majorité des options organisées, les examinateurs qualifiés soulignent :

- une bonne compréhension des consignes accompagnée d'une bonne lecture des documents,
- une maîtrise du vocabulaire technique,
- des connaissances sur les règles d'hygiène et de sécurité qui sont appliquées lors de la mise en situation,
- des capacités d'adaptation et de raisonnement,
- des méthodes de travail adaptées.

À la marge, les examinateurs qualifiés ont constaté dans certaines options :

- un manque de professionnalisme,
- un manque d'organisation peut-être dû au stress ou au fait d'être dans un environnement professionnel différent,
- un manque de respect des règles d'ergonomie, des gestes et postures à adopter,
- une méconnaissance des techniques professionnelles (exemples : dosage des produits approximatif, élaboration d'une recette "comme à la maison" : on goûte avec les doigts, pas de technique de dressage des plats, des plans de travail non nettoyés),
- une incapacité à proposer des mesures correctives, le cas échéant,
- un manque de rigueur (des tenues vestimentaires non adaptées, des candidats en retard) à corriger pour les prochaines sessions.

Cependant, l'ensemble des examinateurs qualifiés sont unanimes pour reconnaître que le niveau global s'est nettement amélioré et que les candidats de cette session 2016 sont d'un niveau très satisfaisant tant sur le plan de la conduite de l'épreuve que sur les questions d'hygiène et de sécurité comme le démontrent les bilans suivants :

Spécialité "artisanat d'art" :

Option	Nombre de candidats	Notes <5/20	Note la plus basse	Note la plus haute	Notes >10/20	MOYENNE
Couturier, tailleur	1	–			1	11,75

Spécialité "communication, spectacle" :

Options	Nombre de candidats	Notes <5/20	Note la plus basse	Note la plus haute	Notes >10/20	MOYENNE
Assistant maquettiste	1	–			1	17
Agent polyvalent du spectacle	5	–	12,00	16,00	5	14,75

Spécialité "environnement, hygiène" :

Options	Nombre de candidats	Notes <5/20	Note la plus basse	Note la plus haute	Notes >=10/20	MOYENNE
Agent d'assainissement	6	–	9,00	15,00	5	12,67
Qualité de l'eau	3 P 1 abs	–	7	11,50	1	9,25
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	1	–		16,00	1	16,00
Entretien des patinoires	1	–		16,00	1	16,00
Entretien des piscines	5	–	8,00	15,00	4	12,20
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	71 P 3 abs	1	4,25	18,50	59	12,64
Opérateur d'entretien des articles textiles	1	–		14,00	1	14,00
Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur)	2	–	8	15,00	1	11,50
Propreté urbaine, collecte des déchets	73 1 abs	–	7,50	19,50	72	16,22

Spécialité "logistique, sécurité" :

Options	Nombre de candidats	Notes <5/20	Note la plus basse	Note la plus haute	Notes >10/20	MOYENNE
Magasinier	7	–	10,00	17,00	7	13,14
Monteur, levageur, cariste	1	–		12,50	1	12,50
Maintenance bureautique	7	–	12,50	18,00	7	14,64
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	6	–	13,00	18,00	6	14,25

Spécialité "mécanique, électromécanique" :

Options	Nombre de candidats	Notes <5/20	Note la plus basse	Note la plus haute	Notes >10/20	MOYENNE
Electrotechnicien, électromécanicien	9	–	10,56	20,00	9	15,97
Installation et maintenance des équipements électriques	7	1	3,50	18,90	6	14,12
Mécanicien hydraulique	2	–	12	15	2	13,50

Spécialité "restauration" :

Options	Nombre de candidats	Notes <5/20	Note la plus basse	Note la plus haute	Notes >10/20	MOYENNE
Cuisinier	5	–	8,33	11,66	3	10,11
Pâtissier	1	–		10,55	1	10,55
Restauration collective : liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	39	–	12,00	19,00	39	15,97

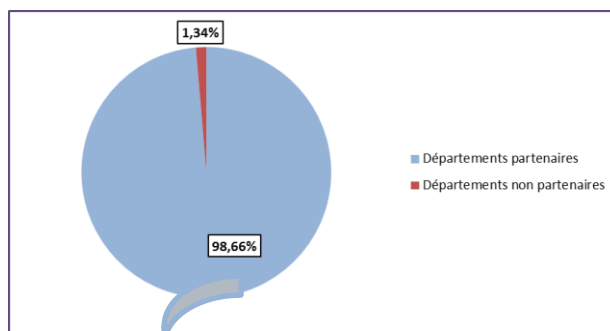
III. LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

A l'issue des délibérations du jury qui s'est tenu le vendredi 8 juillet 2016 :

- 224 candidats ont été déclarés admis,
- 24 candidats ont été ajournés (dont 2 candidats éliminés pour note inférieure à 5/20 à l'épreuve pratique),
- 5 candidats ne se sont pas présentés à l'épreuve pratique et ont de ce fait été éliminés.

Ci-dessous, des éléments statistiques concernant les **224 candidats admis**.

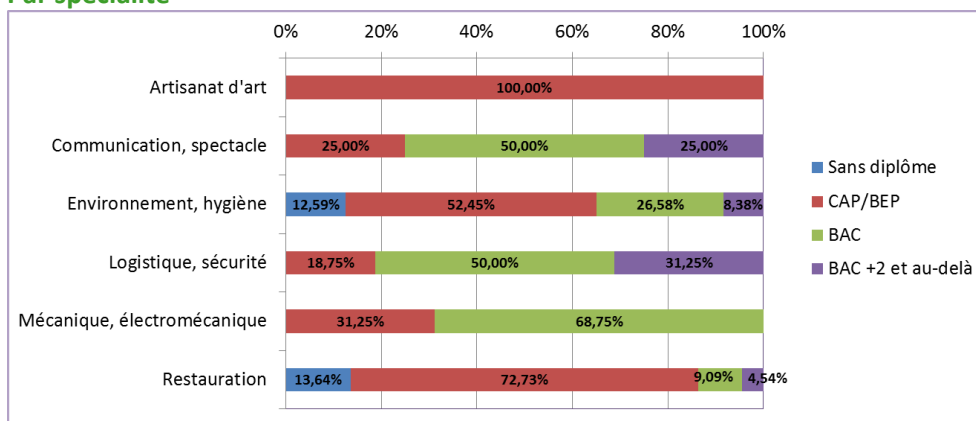
1. L'origine géographique des candidats admis



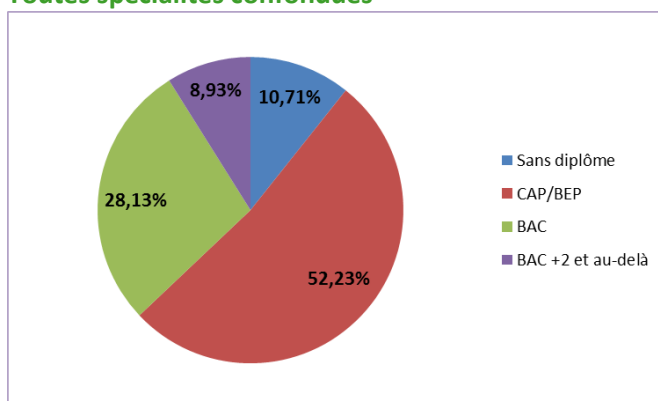
Dont 63,35 % des candidats sont issus du département 64

2. Le niveau d'études des candidats admis

Par spécialité

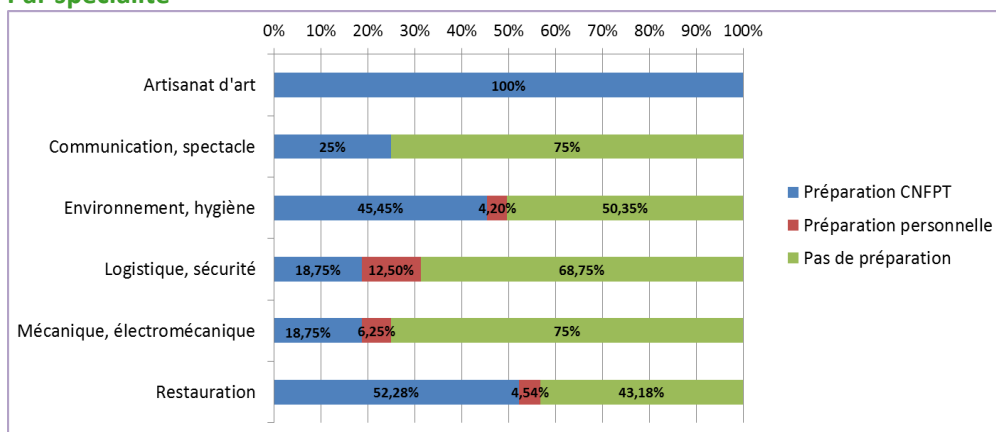


Toutes spécialités confondues

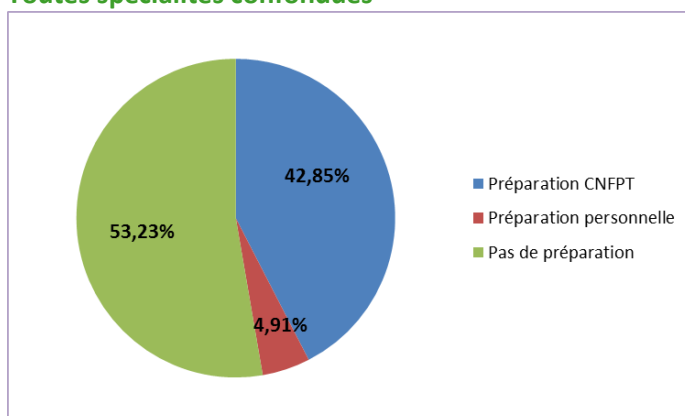


3. La préparation des candidats admis

Par spécialité



Toutes spécialités confondues



4. Répartition Hommes/Femmes et Moyenne d'âge des candidats admis

Homme	54,91 %
Femme	45,09 %
Moyenne d'âge	39 ans

5. Le nombre de présentation à l'examen professionnel

1 ^{ère} fois	90,63 %
Une fois	8,48 %
Plus de 2 fois	0,89 %

IV. LES CHIFFRES "CLÉS" À RETENIR SUR LA SESSION

	ANNÉE 2016
Centres de Gestion partenaires	CDG 24 – 33 – 40 – 47
Nombre de candidats inscrits	318
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite	293
Taux d'absents à l'épreuve écrite	7,86 %
Nombre de candidats éliminés à l'issue de l'épreuve écrite	40
Nombre de candidats autorisés à présenter l'épreuve pratique	253
Nombre de candidats présents à l'épreuve pratique	248
Seuil d'admission	50/100 (10/20)
Nombre de candidats admis	224

Le présent compte-rendu et la liste d'admission seront transmis à Monsieur le Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques.
